

État de l'intercommunalité - Mars 2010

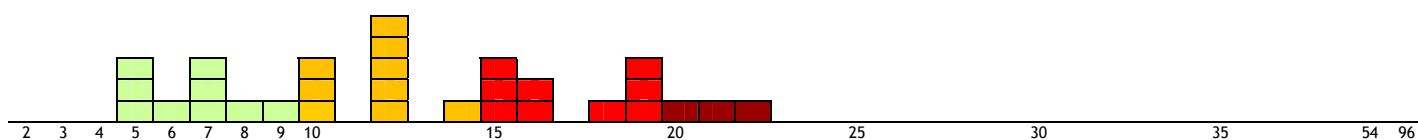
Eure-et-Loir

Les données

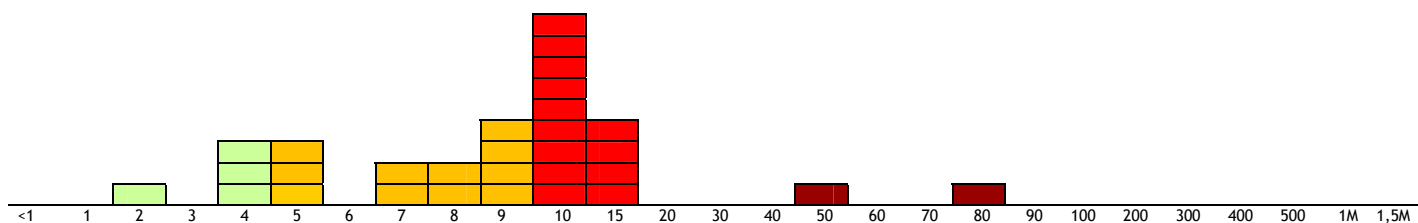
Caractéristiques du département

Population (habitants)	422 411
Densité (hab./km ²)	70
Communes (nombre)	403
Superficie (km ²)	5 998
Communautés (nombre)	30
Communes hors epci	22

Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

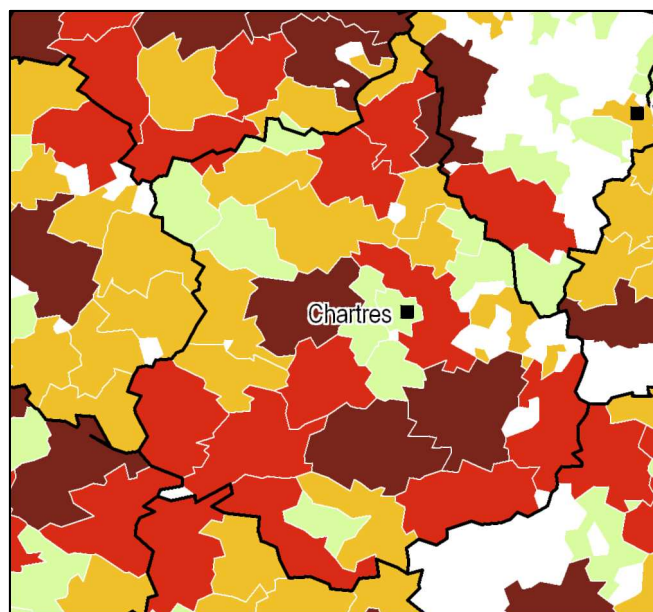


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
5	3
6	1
7	3
8	1
9	1
10	3
12	5
14	1
15	3
16	2
18	1
19	3
20	1
21	1
22	1
TOTAL	30

Population/Communauté	
Population	Communautés
2 à 3 000	1
4 à 5 000	3
5 à 6 000	3
7 à 8 000	2
8 à 9 000	2
9 à 10 000	4
10 à 15 000	9
15 à 20 000	4
50 à 60 000	1
80 à 90 000	1
TOTAL	30

Les territoires

Nombre de communes par communauté



- 20 et plus
- 15 à 19
- 10 à 14
- Moins de 10

Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Les communautés de taille moyenne prédominent :

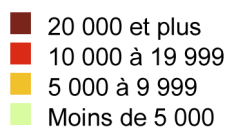
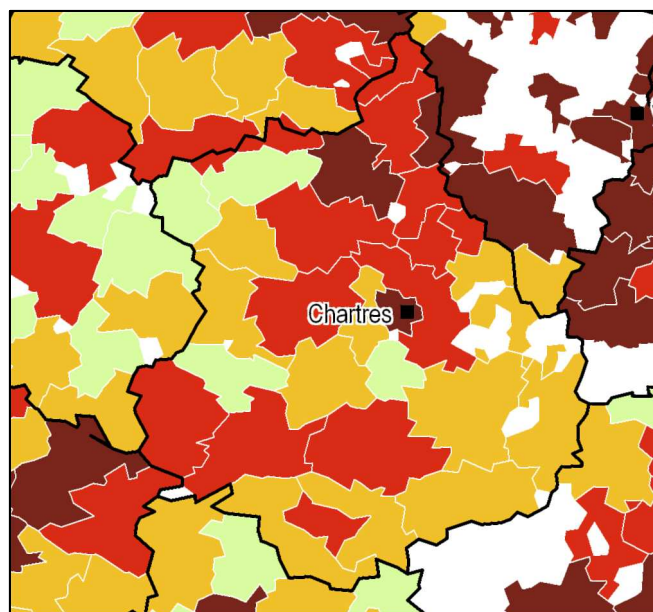
- 18 communautés sur 30 comptent entre 10 et 19 communes (soit 60,00%).
- 9 communautés comptent entre 5 et 9 communes (soit 30,00%).
- 3 communautés comptent plus de 20 communes (soit 10,00%).

Comparaison avec les départements voisins

- Situation comparable dans la plupart des territoires riverains, lorsqu'ils sont couverts par des communautés.
- En « second rideau », les communautés de l'Eure sont plus vastes.

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Les communautés « moyennes » et « petites » sont les plus nombreuses :

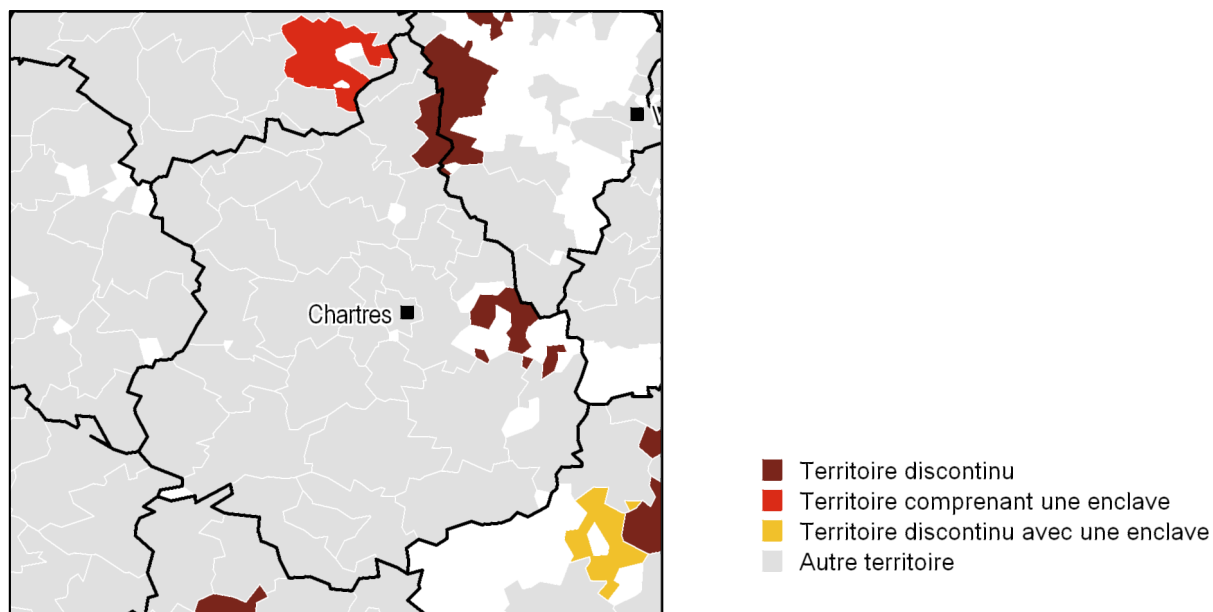
- 13 communautés sur 30 comptent entre 10 et moins de 20 000 habitants (soit 43,30%).
- 15 communautés comptent moins de 10 000 habitants (soit 50,00%), dont 1 moins de 3 000 habitants (CC de l'Orée du Perche).
- 2 communautés comptent plus de 50 000 habitants (6,70%).

Comparaison avec les départements voisins

- Situation comparable dans la plupart des territoires riverains, lorsqu'ils sont couverts par des communautés.
- Les communautés de l'Essonne et des Yvelines, frontalières de l'Eure-et-Loir, sont plus peuplées (au moins 20 000 habitants).

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



Données

Territoire discontinu	1	CC Beauce Alnéloise
Territoire comprenant une enclave	0	
Territoire discontinu avec une enclave	0	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	66	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	23	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	22	

Évolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2010

Entre 2006 et 2009

Création de communautés :

- CC Val d'Eure et Vesgre (Eure et Eure-et-Loir), 9 communes en Eure-et-Loir : Anet, Boncourt, La Chaussée-d'Ivry, Gilles, Guainville, Le Mesnil-Simon, Oulins, Saussay, Sorel-Moussel.
- CC du Perche, 19 communes : Argenvilliers, Authon-du-Perche, Beaumont-les-Autels, Béthonvilliers, Brunelles, Champrond-en-Perchet, Charbonnières, Coudray-au-Perche, Les Étilleux, La Gaudaine, Margon, Miermaigne, Nogent-le-Rotrou, Saint-Bomer, Saint-Jean-Pierre-Fixte, Soizé, Souancé-au-Perche, Trizay-Coutretot-Saint-Serge, Vichères.

Élargissement de périmètres existants :

- Berchères-sur-Vesgre, Rouvres et Saint-Ouen-Marchefroy ont intégré la CC Les Villages du Drouais.
- La Chapelle-d'Aunainville, Châtenay, Denonville, Moinville-la-Jeulin, Mondonville-Saint-Jean, Vierville ont intégré la CC de la Beauce alnéloise.
- Les Corvées-les-Yys a intégré la CC des Portes du Perche.
- Guilleville et Neuvy-en-Beauce ont intégré la CC de la Beauce de Janville.
- Luplanté a intégré la CC du Pays de Combray.
- Saint-Laurent-la-Gâtine a intégré la CC des Quatre Vallées.
- Saint-Prest a intégré la CC de l'Orée de Chartres.

Entre 2009 et 2010

Élargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Tourny a intégré la CC de la Beauce de Janville.

Répartition des communes « isolées »

- Pour l'essentiel, en limite Est du département, en périphérie de la CC Beauce Alnéloise, générant une discontinuité de son territoire (il s'agit de 15 des 28 communes du canton d'Auneau).

Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

ARDELU
BARJOUVILLE
CHAPELLE-GUILLAUME
DAMBRON
FRANCOURVILLE
FRESNAY-L'ÉVÊQUE
GARANCIÈRES-EN-BEAUCE
LE GUÉ-DE-LONGROI

MONTLANDON
MORAINVILLE
ORLU
ORMOY
OYSONVILLE
ROINVILLE
SAINT-LÉGER-DES-AUBÉES
SAINVILLE

Extrait des SDOI

À partir des données transmises par la préfecture en 2006

Eure-et-Loir

Schéma d'orientation de l'intercommunalité en Eure-et-Loir

Juin 2006

État des lieux

- Au 1^{er} janvier 2006, 28 EPC à fiscalité propre ont leur siège en Eure-et-Loir (2 communautés d'agglomération, 26 communautés de communes) dont 89% de la population est couverte par cette forme d'intercommunalité.

Les orientations

- Méthode

- La CDCI a adopté, sur proposition de l'Etat, une méthode articulée autour de quatre axes :
 - Une démarche volontariste de simplification à l'échelle du département.
 - Les périmètres des EPCI à fiscalité propre, leur taille critique, puis les « friches ».
 - Les zones de revitalisation rurale.
 - Pas de nouvelle création d'EPCI à fiscalité propre sans bourg centre, avec un seuil plancher de 5 000 habitants.
- A l'issue de cette CDCI, le choix de l'Etat, pour une mise en œuvre opérationnelle des principes arrêtés, s'est porté sur une méthode pragmatique, le dialogue direct avec les représentants des structures intercommunales et en priorité ceux des communautés de communes pour :
 - Appuyer la démarche de définition de l'intérêt communautaire.
 - Sérier, au cas par cas, les phénomènes d'imbrication communautés/syndicats et définir les pistes de simplifications possibles.
 - Encourager les volontés d'extension de périmètre, dans une perspective d'achèvement de « la carte » et/ou de correction de cette dernière.

- Perspectives de moyen terme

Arrondissement de Chartres :

- Créer une communauté d'agglomération à la bonne échelle : celle du SCOT, en regroupant la CA de Chartres-Métropole, les CC de l'Orée de Chartres, du Val de l'Eure et du Bois-Gueslin, les communes de Saint-Prest et Barjouville.
- Regroupement des CC du Pays de Combray et du Pays Courvillois.
- Regroupement des CC des Terrasses et Vallées de Maintenon, du Val Drouette et du Val de Voise.
- Achèvement de la couverture des cantons d'Auneau et Janville.

Arrondissement de Châteaudun :

- Regroupement des deux communautés du canton de Châteaudun.

Arrondissement de Dreux :

- Regroupement des CC du Plateau de Brezolles et du Val d'Avre.
- Regroupement des CC de l'Orée du Perche et du Perche Senonchois.
- Achèvement de la carte dans le canton d'Anet autour de trois communautés (l'une en cours de création et deux autres existantes).

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou :

- La carte de cet arrondissement, réticent sur le sujet de l'intercommunalité à fiscalité propre, reste à achever autour de sa commune chef-lieu.
- Les discussions devraient aboutir, dans l'idéal, à la création d'une communauté de communes couvrant les cantons de Nogent-le-Rotrou et d'Authon-du-Perche.

